

Cueillir la parole de... Ce qu'on connaît bien soi-même

Proposition improvisée

Au séminaire du CFHE ¹ "*Les élections Européennes*"

Hamou Bouakkar, *alors Adjoint au Maire pour le handicap, et non-voyant*, venait de dire que le handicap est un écart à la norme, et fait progresser le monde.

Advocacy pourrait préciser : Le progrès sera l'apport de personnes vivant cet écart, et disant aux autres la solution des difficultés créées par leur différence. Avant que leur parole soit reçue, il leur faut la bâtir, y mettre ce que le langage des autres ne disait pas. Compléter la langue est la force de personnes qui ont une même difficulté et la surmontent ensemble. Elles doivent s'être rencontrées.

Pour qui a eu des difficultés psychiques et a subi cette solitude, les Groupes d'Entraide Mutuelle² ont été un espoir mais ne sont pas parfaits. Ils évolueront encore, sans demander aux adhérents de se prendre la tête. L'émergence d'un élément de vécu commun et son arrivée dans le langage, une ou 2 notions par rencontre fertile, c'est un réflexe instinctif du groupe. Cela suppose seulement un lieu indépendant de toute domination, et un moment favorable à la confiance.

Pour ceux ou celles qui pour la plupart n'ont qu'un minimum social, *un reste à vivre très maigre*, il faut financer ce lieu, pour compenser la situation de handicap qui les exclut de la démocratie et des "*collectes de la parole des publics concernés*". Quelques "*représentants des usagers*", rarement les aidants, y cueillent leur parole et la réutilisent dans les débats décidant du devenir des éclopés.

Professionnaliser l'entraide mutuelle, en faire une organisation charitable ou médico-sociale, cela évite les naïvetés d'un langage sans chef. L'argent pour la solidarité et l'autonomie devient beurre sur les épinards des autres "*missions*", cadeau de la structure régionale de l'État à "*l'opérateur*" local.

C'est biaiser la réforme des finances publiques, la "*fongibilité asymétrique*",³ écritures comptables depuis un budget salaires à payer vers le budget fonctionnement ou équipement, ou du budget Santé vers le Médico-social. En fait, ces écritures doivent dire "*mêmes recettes générales de l'État*" pour "*même finalité*", la même "*politique publique*", but que "*le Parlement vérifiera*" par "*collecte de la parole des usagers et contrôle technique des résultats*". C'est l'argent voté pour un besoin public.

La collecte de la parole est un relevé dans un lieu, et y constate les consensus forts ou dominants. Facilitons l'effort fait par les pays de l'Union Européenne pour n'oublier personne : Pour entendre la parole des plus fragiles, inventons, avec eux, un lieu ouvert où on ne sera là que si invité par eux.

Autorisons ces publics proclamés "*visés par des actions de l'État*" à bâtir un langage, leurs projets. Et ils diront leurs raisons de se bouger, les progrès les plus urgents, pour la participation de chacun dans ce qui est pour sa santé à lui, et pour qu'on tienne compte de tous dans ce qui est pour tous.

Bernard MEILE [Advocacy-France](#) (*association nationale d'usagers en santé mentale*)

¹ 28 Mars 2014, [Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes](#) reliant Advocacy aux "*Forum Européen des Personnes Handicapées*", [ONG et instances Européennes](#), *Parlement, Commission et Conseil*.

² Loi compensation du handicap du 11 février 2005, [arrêté du 13 juillet 2011 et cahier des charges des GEM](#).

³ [Glossaire de la Loi Organique relative aux Lois de Finances \(1^{er} août 2001\)](#) : [Guide pratique de la LOLF Chapitre 4...](#)
Et : [D'une logique de moyens à une logique de résultats \(Forum de la performance\)](#).